

Lomé, le 11 FEV 2020

COMMUNIQUÉ

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la recherche communique :

Les étudiants bénéficiaires de bourses ou allocations de secours ont la possibilité d'acquérir un ordinateur dans le cadre du ***Projet Galilée : un étudiant un ordinateur*** sous forme de prêt déductible desdites bourses ou allocations de secours. Les étudiants désireux de saisir cette opportunité sont invités à prendre attache avec l'équipe de gestion dudit projet dans les plus brefs délais.



[Signature]
Prof. AKPAGANA Koffi